

Objectifs de la formation

La licence a pour objectif de former des spécialistes de l'étude du langage en tant que phénomène complexe, à la fois cognitif, social, culturel et symbolique.

Elle propose une formation pluridisciplinaire centrée sur l'analyse des langues naturelles, en mobilisant des approches issues de la linguistique générale, de la sociolinguistique, de la psycholinguistique, de la didactique des langues, ainsi que de l'étude des langues signées.

La formation vise à développer des compétences théoriques, méthodologiques et analytiques permettant d'aborder les faits de langue, oraux ou signés, de manière scientifique, tout en préparant à une diversité de débouchés : enseignement, recherche, interprétariat, communication, édition, FLE, orthophonie (via une poursuite d'études), etc.

La formation initie également à la recherche en sciences humaines et sociales et forme à la réflexion critique sur les usages et fonctions du langage dans les sociétés contemporaines.

La formation met l'accent sur les blocs de compétences pour permettre aux étudiants de se constituer un parcours sur mesure, selon leurs appétences et aspirations.

Inscription de la formation dans les orientations pédagogiques

La licence Sciences du Langage s'inscrit en cohérence avec l'identité de l'université Paris 8, fondée sur l'**ouverture intellectuelle, l'expérimentation et la pluridisciplinarité**. Elle reflète l'engagement de l'Université en faveur d'une **approche innovante des sciences humaines**, en articulant les dimensions théoriques et appliquées de l'étude du langage.

La formation valorise ainsi la **diversité linguistique**, notamment à travers l'intégration des **langues signées**, et accorde une attention particulière à la pluralité des profils étudiants, en proposant des dispositifs favorisant l'**accessibilité** et la réussite pour toutes et tous. Elle met également l'accent sur l'acquisition de **compétences numériques** et la maîtrise des outils contemporains d'analyse linguistique. **La formation permet une grande flexibilité dans les enseignements suivis par les étudiants, leur permettant de raisonner en bloc de compétences plutôt qu'en parcours tout tracé.**

Les cours proposés en licence ont aussi pour vocation de préparer les étudiants à la poursuite d'études en master, selon les mentions proposées par l'UFR SEPF, mais aussi dans d'autres universités, et à une insertion professionnelle dans des domaines variés (enseignement, recherche, communication, interprétation, etc.), la licence contribue à l'un des axes majeurs de Paris 8 : former des citoyennes et citoyens critiques, autonomes et capables d'agir dans un monde en transformation.

Cohérence et complémentarité de la formation avec les formations voisines du 1^{er} et 2^{ème} cycle

La licence de Sciences du langage est en totale cohérence avec les formations de 2^e cycle dispensées par notre UFR, notamment les masters Linguistique, acquisition, langues vocales et signées (LAVS), Didactique des langues étrangères et secondes (DDLES), et Interprétation en Langue des Signes (ILS).

La formation permet aux étudiants de suivre des cours appartenant à chacun des trois départements de l'UFR (Linguistique Générale, Didactique et Acquisition des langues, Linguistique des Langues des Signes) jusqu'à la fin de la licence 3. Cela garantit ainsi aux étudiants de candidater, pour peu qu'elles/ils aient choisi suffisamment de cours appropriés,

aux trois masters. Grâce à la mutualisation de certains cours avec les UFR de Mathématiques d'une part, d'Informatique d'autre part, mais aussi de Philosophie, de nouvelles perspectives de poursuite d'études sont ouvertes aux étudiants, facilitant leur intégration future.

La formation assure ainsi une continuité pédagogique et scientifique entre le premier et le deuxième cycle, en permettant aux étudiants d'acquérir les bases théoriques, méthodologiques et appliquées nécessaires à une spécialisation progressive. Elle se distingue également par sa complémentarité avec les autres licences de sciences humaines proposées à l'Université, comme en témoignent les différents parcours à spécialisation externe, tels que les parcours Santé, Psychologie et Philosophie. Ces articulations traduisent la volonté de l'UFR de proposer une formation ouverte, interdisciplinaire et adaptée à la diversité des projets académiques et professionnels des étudiants.

Opportunité de la formation au regard des enjeux sociétaux

La licence de Sciences du langage s'est adaptée aux évolutions récentes sociétales et économiques :

- Dans le secteur de la recherche : ces dernières années, les travaux en sciences du langage favorisent les dialogues entre disciplines, langues et courants théoriques. Cette évolution se reflète dans la formation, résolument **interdisciplinaire et flexible**, permettant aux étudiants i) de s'acculturer aux champs disciplinaires et outils indispensables en L1, ii) de se bâtir leur propre profil de linguiste.

Par ailleurs, la part expérimentale prend toujours plus de place dans les publications scientifiques récentes en sciences du langage. Plusieurs cours axés sur la **méthodologie expérimentale** sont ouverts aux étudiants, de façon obligatoire ou optionnelle, en prévision des compétences qui leur seront désormais demandées.

- Dans le secteur privé : (i) l'essor des nouvelles technologies n'a pas épargné les sciences du langage et il n'est désormais pas rare de trouver des offres d'emplois à destination de profils transversaux entre compétences techniques et théoriques. La licence a en conséquence augmenté l'offre de cours orienté "**traitement automatique des langues**", avec des cours dispensés par l'UFR, et d'autres en mutualisation avec les départements de Mathématiques et Informatique.
(ii) enfin, la licence SDL répond aux enjeux sociétaux actuels en formant des professionnels à des métiers des langues demandés à l'heure actuelle (enseignant(e)s des langues, interprètes en langue des signes et spécialistes du langage) en leur apportant un fort ancrage théorique grâce à son **adossement aux laboratoires de recherche (dont l'UMR 7023-SFL)**.

Afin de favoriser l'intégration dans l'un ou l'autre de ces secteurs, les étudiants auront un **stage de 30h** à effectuer en 3e année de licence, elles/ils disposent par ailleurs de conseils personnalisés sur les poursuites d'études adaptées à leur projet (EC Tremplin, projets tutorés etc.).